



La Défense, 17 juin 2026

Monsieur Hervé THOMAS

Directeur interrégional de la Mer
Manche Est Mer du Nord
4 rue du Colonel Fabien
76600 LE HAVRE

N/REF : FSU/VCG/MLF/2026/21

Objet : annulation du CSA de la DIRM MEMN

Monsieur le Directeur,

L'annonce de l'annulation du prochain Comité Social d'Administration (CSA) de la DIRM MEMN et l'absence de réunion de cette instance jusqu'au 21 septembre ne surprend malheureusement personne.

La date du 29 juin, jugée trop proche pour aborder les sujets sensibles, est donc reportée à septembre, date à laquelle l'ordre du jour se résumera probablement aux élections.

Une belle occasion de méditer, en silence, sur les vertus du dialogue social... ou sur son absence flagrante.

A la DIRM MEMN, le dialogue social semble en effet avoir pris un congé prolongé, comme pour s'aligner sur l'air du temps : moins de concertation, plus de décisions unilatérales. Pourtant, les sujets, qu'ils relèvent ou non du CSA, ne manquent pas pour animer nos échanges et améliorer les conditions de travail de TOUS les agents :

- **Le « protocole » local de télétravail** : un dossier si urgent qu'il peut attendre... indéfiniment.
- **Le Lycée Professionnel Maritime de Cherbourg** : un déficit abyssal dénoncé depuis juin 2024, une gestion si chaotique que les syndicats ont déposé un préavis de grève illimité et que les agents ont fait grève le 2 juin dernier. Le CSA de juin aurait pu être l'occasion d'en discuter... si seulement les LPM pouvaient espérer apparaître à l'ordre du jour.
- **Le mal-être des agents** : un thème récurrent, mais visiblement trop délicat pour être abordé.
- **Les représentants syndicaux** : régulièrement pointés du doigt, comme pour rappeler que leur rôle est accessoire, voire dérangeant.
- **Les réaménagements de bureaux** : comment en débattre en CSA, s'il n'y a pas de CSA ?
- **La mise à jour du règlement intérieur** : que de retard pris ! peut-être aurions-nous eu des informations concernant ce groupe de travail si le CSA s'était réuni ?
- **Les conventions ASCEE** : dénoncées de manière unilatérale, cavalière, et malgré les remontrances de l'échelon national.
- **L'absence de diffusion des comptes rendus** du CSA et de la formation spécialisée s'ajoute au report systématique de ces réunions.
- **Les ajouts clandestins** de points à l'ordre du jour de la formation spécialisée, sans l'accord de la secrétaire est un non respect du règlement de cette instance.
- **Et toutes les problématiques** remontées par les agents pour lesquelles ils ne reçoivent pas de réponses satisfaisantes (amiante, fiches de poste non modifiées, absence de solution de restauration pour encore trop d'agents, politique locale d'absence de contrôle...)

Sne-FSU

22 rue Malmaison - 93170 BAGNOLET

Permanence : 01 40 81 22 28 / 01 40 81 22 37

Comment espérer être pris au sérieux lorsque les dates des organes de dialogue changent sans cesse, les ordres du jour restent vides, et les comptes rendus ne sont jamais transmis ?

Cette pause forcée dans les CSA est une aubaine : elle nous offrira le temps de réfléchir à ce que pourrait être un vrai dialogue social... si jamais l'idée nous en venait un jour.

L'ironie est de mise, mais le mécontentement, lui, est bien réel. C'est pourquoi nous exigeons le maintien d'un CSA DIRM MEMN **avant le 4 juillet, début des vacances scolaires d'été.**

« On ne résout pas les problèmes en les déplaçant... »

Dans l'attente de réponses concrètes de votre part, soyez assuré, Monsieur le Directeur, de notre détermination à défendre la DIRM MEMN et ses agent-es.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

***Pour la FSU de l'Aménagement,
du territoire et de la Transition écologique***

La Secrétaire Générale adjointe en charge
du secteur Vie Syndicale du SNETAP-FSU

Marie-Lise Fournier



La Secrétaire Générale du Sne-FSU
Véronique CARACO-GIORDANO



Copie :

Guillaume Leforestier – Secrétaire général
Anne Debar – Directrice des ressources humaines